



Tendre vers la durabilité

Comment les obligations vertes peuvent favoriser la transition vers un avenir plus durable

allianzgi.com

Février 2022

Synthèse

L'orientation des flux de capitaux vers des projets dotés d'avantages environnementaux mesurables et d'impacts positifs tangibles sur la transition énergétique marque une étape clé dans le processus de transformation d'une économie mondiale toujours largement dépendante de ressources limitées en une société aux énergies durables et propres.

Dans ce contexte, les obligations vertes représentent un outil essentiel pour mobiliser les marchés de capitaux en faveur de cette transition. L'utilisation de leurs produits est en effet explicitement dédiée à des projets présentant des avantages environnementaux et mettant l'accent sur l'atténuation des changements climatiques et/ou l'adaptation à ces changements.

Les spécificités des obligations vertes

Selon la définition de 2014 de l'International Capital Markets Association¹, les obligations vertes sont « tout type d'instrument obligataire dont le produit sera exclusivement utilisé pour financer ou refinancer, en partie ou en totalité, des projets verts éligibles, nouveaux ou existants, et qui est aligné sur les quatre composantes principales des Principes applicables aux obligations vertes » :

- Utilisation des produits (identification d'actifs et de projets « verts »)
- Évaluation et sélection de projets verts éligibles
- Gestion des produits (suivi, allocation et affectation des produits)
- Reporting (informations à communiquer et fréquence des communications aux investisseurs, y compris méthodologies de calcul des émissions de CO₂).



Samy Lounis
Spécialiste produits obligataires

Exemples de projets d'obligations vertes éligibles



* Technologies de l'information et des communications

Source : Allianz Global Investors, Climate Bonds Initiative. À titre d'illustration uniquement.

Plus précisément, les obligations vertes diffèrent des obligations classiques uniquement au niveau de leur « mission », à savoir affecter les produits des investissements au financement de projets verts bien définis.

Bref historique des obligations vertes

Avec l'émission de l'obligation climatiquement responsable (Climate Awareness Bond ou CAB) en 2007², la Banque européenne d'investissement a lancé la première obligation verte au monde. C'est là le point de départ d'une réussite sans précédent, qui a progressivement attiré un nombre croissant d'investisseurs soucieux du climat souhaitant participer aux perspectives de croissance, tout en ayant un impact positif sur le plan de la transition énergétique et climatique.

2007 : Première obligation verte émise par la BEI

2008 : Première obligation verte de la Banque Mondiale

2010 : Première obligation verte de l'IFC

2013 : Première obligation verte d'entreprise (Vasakronan, société immobilière suédoise). Émission par l'IFC de la première obligation verte d'1 milliard USD

2014 : L'ICMA lance les Principes applicables aux obligations vertes, un ensemble de lignes directrices volontaires pour l'émission d'obligations vertes, qui recommandent la transparence et la divulgation d'informations. Création des premiers indices d'obligations vertes (BofAML, MSCI Barclays, S & P, Solactive)

2015 : Agricultural Bank of China réalise la première émission d'OV d'une banque chinoise avec 1 milliard USD d'obligations dans deux devises (USD et yuan)

2016 : La Pologne émet la première obligation verte souveraine

2017 : Première émission souveraine de la France, la plus importante à ce jour. En 2017, les nouvelles émissions dépassent pour la première fois le seuil de 100 milliards USD (159 milliards)

2018 : L'UE annonce son plan d'action sur le financement de la croissance durable

2020 : Plus de 1 000 milliards USD d'obligations vertes ont été émises depuis 2007 Première émission allemande. Publication du règlement européen sur la taxonomie. La taxonomie de l'UE est un système de classification de la durabilité qui traduit les objectifs climatiques et environnementaux de l'UE en critères liés à des activités économiques spécifiques à des fins d'investissement.

2021 : Première émission de l'UE, inaugurant un vaste programme d'obligations vertes d'un montant de 250 milliards EUR dans le cadre du fonds de relance Next Generation EU, qui devrait faire de l'UE le premier émetteur d'obligations vertes au monde

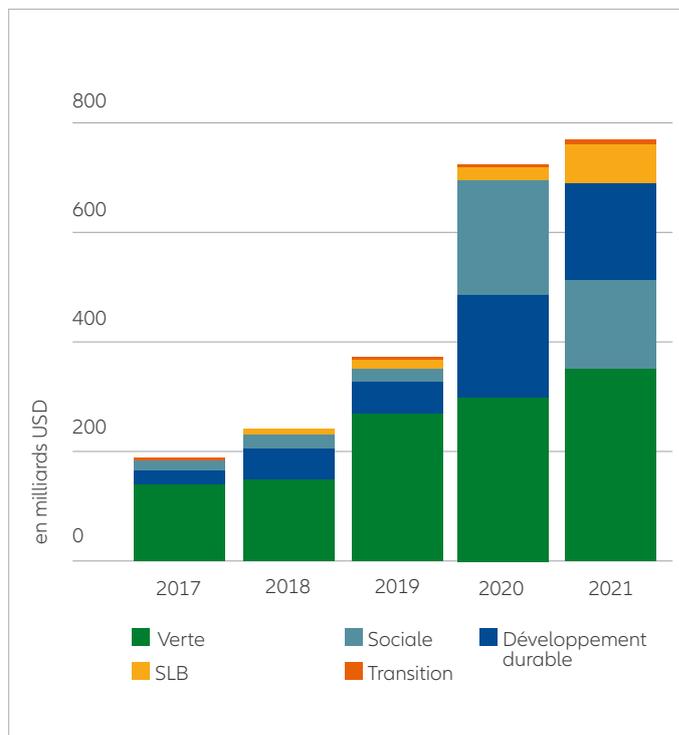
Depuis, le marché de la dette liée au climat multidevise s'est fortement développé.

Selon des rapports récents, rien que sur les trois premiers trimestres de 2021, l'émission d'obligations vertes, sociales et durables, de transition et en lien avec la durabilité (SLB) a atteint les 767,5 milliards USD, la COP26 (et les attentes associées) ayant joué un rôle de catalyseur. Les récentes prévisions des analystes suggèrent que les nouvelles émissions devraient continuer d'augmenter, dépassant même la barre des 1 000 milliards USD en 2022.

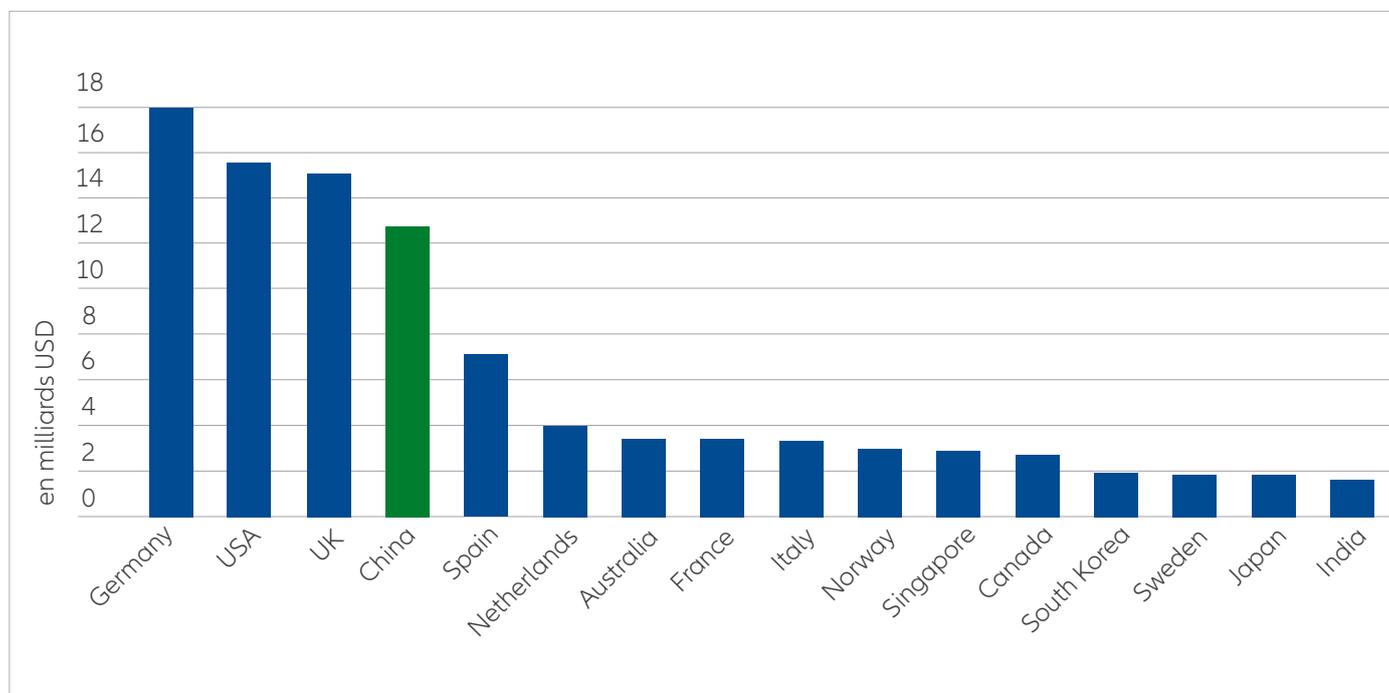
Les obligations vertes : une réussite à l'échelle mondiale

À l'échelle planétaire, les obligations vertes se sont révélées être un modèle de réussite aux multiples facettes, attirant un nombre croissant d'investisseurs en quête d'opportunités d'investissements bas carbone durables. Les émissions de ce type d'obligations ont atteint plus de 450 milliards USD en 2021 et devraient franchir la barre des 1 000 milliards USD en 2023.³

Grâce à une meilleure compréhension des enjeux climatiques et face à des risques liés au changement climatique de plus en plus visibles et mesurables, ainsi qu'au renforcement des exigences réglementaires et des politiques applicables aux investissements durables, les investisseurs sont de plus en plus nombreux à se tourner vers des produits « verts ».



Source : <https://www.climatebonds.net/2021/11/2021-already-record-year-green-finance-over-350bn-issued>



Source : <https://www.climatebonds.net/resources/reports/sustainable-debt-summary-q3-2021>



Les obligations vertes peuvent-elles pallier le financement des stratégies visant la neutralité carbone ?

Si les émissions liées au climat augmentent à l'échelle mondiale et que les émissions d'obligations vertes atteignent des niveaux record, les investissements annuels dans la transition vers une économie et une société neutres en carbone demeurent insuffisants.

D'après l'Agence internationale de l'énergie, pour atteindre la neutralité carbone d'ici 2050, les investissements annuels dans les énergies propres devront être triplés pour se monter à quelque 4 000 milliards USD d'ici à 2030.⁴

Selon d'autres estimations, au cours des 15 prochaines années, le coût lié au respect des engagements pris en matière de lutte contre le changement climatique pourrait s'élever à plus de 90 000 milliards USD⁵, tandis que le coût annuel d'une adaptation au niveau mondial à une hausse des températures de 2 °C se situerait entre 70 et 100 milliards USD.⁶

Si les évaluations des déficits de financement divergent fortement, il est évident que les investissements annuels nécessaires dépassent les capacités de financement des gouvernements et des pouvoirs publics.

Par conséquent, les obligations vertes des émetteurs privés peuvent permettre de mobiliser des fonds supplémentaires et encourager les entreprises à prendre part à la transition énergétique.

AllianzGI stimule le potentiel des principaux acteurs de la transition énergétique et climatique

Allianz Global Investors identifie les sociétés innovantes qui favorisent et orientent la transition vers une économie et une société dotées d'énergies durables et propres, dont les projets ont un impact positif démontrable et mesurable sur l'environnement. Allianz Global Investors investit, par exemple, dans des sociétés spécialisées dans la mise en place de grands parcs éoliens en mer ou dans la conversion de centrales thermiques classiques en centrales biomasse ou ayant recours à d'autres matériaux/sources d'énergies renouvelables.

Ces investissements dans des projets novateurs liés aux énergies renouvelables peuvent jouer un rôle clé dans la réduction des émissions de CO₂ d'une centaine de milliers de tonnes par an et ouvrir la voie à un avenir plus vert et plus durable.

Gestionnaire actif de premier plan, **Allianz Global Investors** emploie plus de 700 professionnels de l'investissement dans 23 bureaux situés dans le monde entier et gère 673 milliards EUR d'actifs.

Nous investissons pour le long terme et cherchons à générer de la valeur pour nos clients à chaque étape. Pour ce faire, nous adoptons une approche active, que ce soit en travaillant main dans la main avec nos clients et en anticipant l'évolution de leurs besoins, ou en élaborant des solutions sur la base des capacités des marchés publics et privés. La priorité que nous accordons à la préservation et à l'accroissement du capital de nos clients débouche logiquement sur notre engagement à conduire un changement positif en matière de développement durable. Notre objectif est d'offrir à nos clients une expérience de l'investissement hors du commun, où qu'ils se trouvent et quels que soient leurs objectifs.

Active is : Allianz Global Investors

Données au 31 décembre 2021

¹ <https://www.icmagroup.org/assets/documents/Regulatory/Green-Bonds/Green-Bonds-Principles-June-2018-270520.pdf>

² <https://www.eib.org/en/investor-relations/cab/index.htm>

³ <https://about.bnef.com/blog/sustainable-debt-issuance-hits-3-trillion-threshold/>

⁴ <https://www.iea.org/reports/net-zero-by-2050>

⁵ <https://www.weforum.org/agenda/2021/08/nine-steps-to-bridge-the-net-zero-funding-gap/>

⁶ https://www.zawya.com/mena/en/projects/story/PROJECTS_INTERVIEW_Sustainabilitylinked_debt_market_to_bridge_climate_funding_gap-ZAWYA20211219072350/

Tout investissement comporte des risques. La valeur et le revenu d'un investissement peuvent diminuer aussi bien qu'augmenter et l'investisseur n'est dès lors pas assuré de récupérer le capital investi. Les avis et opinions exprimés dans la présente communication reflètent le jugement de la société de gestion à la date de publication et sont susceptibles d'être modifiés à tout moment et sans préavis. Certaines des données fournies dans le présent document proviennent de diverses sources et sont réputées correctes et fiables à la date de publication. Les conditions de toute offre ou contrat sous-jacent, passé, présent ou à venir, sont celles qui prévalent. La reproduction, publication ou transmission du contenu, sous quelque forme que ce soit, est interdite ; excepté dans les cas d'autorisation express d'Allianz Global Investors GmbH.

Pour les investisseurs en Europe (hors de la Suisse)

Ceci est une communication publicitaire éditée par Allianz Global Investors GmbH, www.allianzgi.com, une société à responsabilité limitée enregistrée en Allemagne, dont le siège social se situe Bockenheimer Landstrasse 42-44, 60323 Francfort/M, enregistrée au tribunal local de Francfort/M sous le numéro HRB 9340 et agréée par la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht (www.bafin.de). Allianz Global Investors GmbH a constitué une succursale en Grande Bretagne, France, Italie, Espagne, Luxembourg, Suède, Belgique et aux Pays-Bas. Contacts et informations sur la réglementation locale sont disponibles ici (www.allianzgi.com/Info).

Pour les investisseurs en Suisse Il s'agit d'une communication marketing d'Allianz Global Investors (Suisse) AG, succursale à 100 % d'Allianz Global Investors GmbH.

Source : Allianz Global Investors, Février 2022